

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025
/AONO-PU/CIPM/MINAT/2026 DU
POUR LA REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE D'OBALA.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du processus d'amélioration des conditions de vie et de travail des Autorités Administratives, le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la réhabilitation de la Sous-Préfecture d'Obala.

2. Consistance des prestations

Les travaux y relatifs comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires ;
- les maçonneries et raccords ;
- les charpentes et couverture
- le revêtement des sols et murs ;
- la peinture ;
- la plomberie ;
- l'électricité ;
- le faux plafond ;
- la menuiserie.

3. Allotissement : Sans objet.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de quinze millions (15 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale, non exclues de la commande publique et ayant des expériences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2026, suivant les imputations budgétaires, 60 07 113 01 47112701 523112.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Conformément au point 7.c de la Circulaire n°000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics, les soumissionnaires ainsi que les adjudicataires sont dispensés de la production du cautionnement de soumission et du cautionnement définitif.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut gratuitement être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2^{ème} étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01. Il peut également être consulté sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2^{ème} étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA** payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission qui est exclusivement en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais. L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 9 sept 2022 à 14 Heures 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2^{ème} étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » et les références de l'Appel d'Offres, dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes : 5 MO pour l'Offre Administrative ; 15 MO pour l'Offre Technique ; 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants : Formats PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des dossiers différents et séparées.

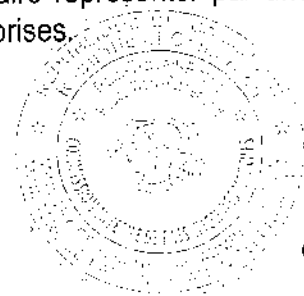
Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage : les dossiers sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres, les dossiers non-conformes au mode de soumission et les offres incomplètes conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera également le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, des offres techniques et financières) qui se fera en un temps et en vidéo projection dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT, aura lieu le 9 SEPT 2022 à 15 H 00, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.



Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis et après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

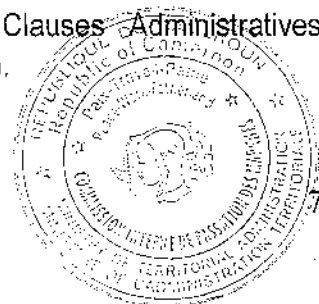
Il s'agit notamment de :

- non production au-delà du délai de quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- non-respect de 70% des critères essentiels ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- absence d'un rapport de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire, assorti des photos en couleur ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- absence de la copie de l'attestation de catégorisation D, de la décision rendant publique la classification dans la catégorie D ou du récépissé de dépôt du dossier de demande de catégorisation D datant de trois (03) mois au plus ;
- absence d'un Conducteur des Travaux ou Directeur Technique ayant la qualité d'un Ingénieur des Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil, assortie d'un numéro d'inscription en vigueur, attestation de présentation de l'original du diplôme ; CV daté et signé ; attestation de disponibilité datée et signée sur l'honneur par le candidat ; cinq (05) années d'expérience au moins dans le domaine du Bâtiment ;
- la capacité financière de sept millions (7 000 000) F CFA ;
- absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- non-conformité du mode de soumission ;
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie ;
- le calendrier de livraison ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page).



Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis et après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

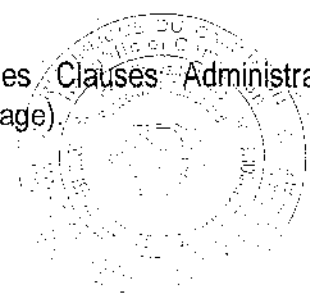
Il s'agit notamment de :

- non production au-delà du délai de quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- non-respect de 70% des critères essentiels ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- absence d'un rapport de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire, assortie des photos en couleur ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- absence de la copie de l'attestation de catégorisation D, de la décision rendant publique la classification dans la catégorie D ou du récépissé de dépôt du dossier de demande de catégorisation D datant de trois (03) mois au plus ;
- absence d'un Conducteur des Travaux ou Directeur Technique ayant la qualité d'un Ingénieur des Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil, assortie d'un numéro d'inscription en vigueur, attestation de présentation de l'original du diplôme ; CV daté et signé ; attestation de disponibilité datée et signée sur l'honneur par le candidat ; cinq (05) années d'expérience au moins dans le domaine du Bâtiment ;
- la capacité financière de sept millions (7 000 000) F CFA ;
- absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- non-conformité du mode de soumission ;
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie ;
- le calendrier de livraison ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché (Cahier des **Clauses Administratives Particulières** paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page).



16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17. Nombre maximum de lots

Sans objet.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant la durée quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

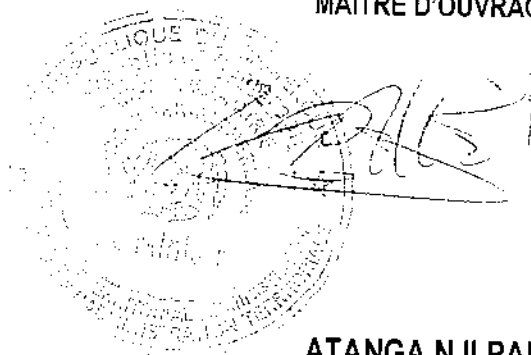
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou le Maître d'Ouvrage au numéro 222.22.66.01./-

Yaoundé, le _____

Copies :

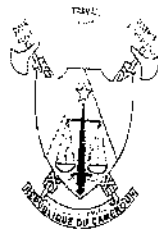
- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM-MINAT ;
- Affichage chrono

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
MAITRE D'OUVRAGE



ATANGA NJI PAUL





OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
N° 001/2026 /AONO-PU/CIPM/MINAT/2026 OF 01.01.2026
FOR THE RENOVATION OF OBALA SUB-DIVISIONAL OFFICE.

1. Purpose of Tender

In a bid to improve the living and working conditions of Administrative Authorities, the Minister of Territorial Administration, Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure, for the renovation of Obala Sub-Divisional office.

2. Nature of Services

The services of this tender include:

- groundwork;
- bricklaying and finishing works;
- framework and roofing;
- floor and wall coverings;
- painting;
- plumbing;
- electricity;
- suspended ceiling;
- carpentry.

3. Allotment

Not applicable

4. Estimated Cost

The estimated cost of the project is **CFAF fifteen million (15,000,000) all taxes inclusive.**

5. Estimated delivery time and location

The maximum execution deadline planned by the Project Owner for the delivery of the works is three (03) months. This period begins from the date of notification of the Service Order prescribing the start of works.

6. Participation and Eligibility

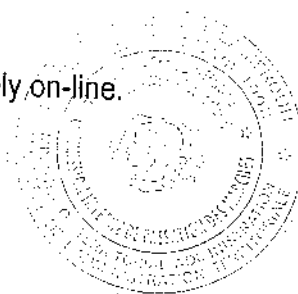
Participation in this invitation to tender is open, on equal terms, to all Cameroon-based companies, in good standing with Tax Authorities and not excluded from public procurement and with proven experience in the field of building and construction works.

7. Financing

The works requested by this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget of the Ministry of Territorial Administration for the 2026 financial year with budget line 60 07 113 01 47112701 523112.

8. Method of Submission

The method of submission accepted in this invitation to tender is exclusively on-line.



9. Bid Bond

Pursuant to section 7(c) of Circular No. 000014/C/MINMAP/CAB of 23 July 2025 regarding the procedures for the establishment, deposit, custody, release, refund, and enforcement of guarantees in public contracts, bidders and successful bidders are exempt from providing both the bid bond and the performance bond.

10. Consultation of Tender File

The tender file shall be consulted free of charge during working hours at the Public Contracts Service of the Ministry of Territorial Administration, 2nd floor, Room 214, Tel: 222 22 66 01, or on-line on the COLEPS platform at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, as well as in the ARMP Public Contracts Journal.

11. Acquisition of Tender File

The tender file shall be available during working hours at the Public Contracts Service of the Ministry of Territorial Administration, 2nd floor, Room 214, Tel: 222 22 66 01, as soon as this notice is published, upon presentation of a receipt of payment of a non-refundable tender fee of **CFAF fifteen thousand (15 000)** into the Public Treasury and corresponding to the fee for the purchase of the bidding documents.

An electronic version of the Tender shall also be available for free download on the above-mentioned sites. However, on line submission shall be subject to payment of the tender fee.

12. Submission of Bids

Each tender shall be drafted in French or in English. The tender shall be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than 03 SEP 2025 at 2:00 p.m. The bidder shall submit a copy of the invitation to tender stored in a USB in a sealed envelope, at the Public Contracts Service of the Ministry of Territorial Administration, 2nd floor, Room 214, Tel: 222 22 66 01, with a legible "backup copy" and the referenced Invitation to Tender within the set deadline.

The maximum sizes of the documents that will transit on the platform and constitute the bidder's tender are as follows: 5 MB for Administrative Offers; 15 MB for Technical Offers; 5 MB for Financial Offers.

Accepted formats are: PDF for text documents and JPEG for images. The bidder must use compression software to reduce the size of the files to be forwarded.

13. Admissibility of Bids

Administrative documents, technical and financial offers should be placed in different folders.

The following will be declared inadmissible by the project owner: files bearing the identity of the bidders, files with no identification of the Invitation to Tender, files that do not comply with the tender procedure, incomplete bids as per the requirements of the Tender Documents.

Non-compliance with the tender documents models shall lead to outright rejection without recourse.

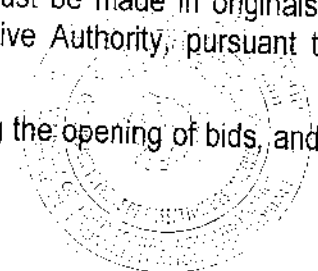
14. Opening of Bids

The opening of bids (administrative documents, technical bids and financial bids) shall take place in a single phase and using video projection in the Conference Hall of the Ministry of Territorial Administration, by the Internal Tenders Board attached to MINAT on 03 SEP 2025 at 3:00p.m. local time

Only Bidders may take part in this opening session or their duly mandated representative even in the case of a consortium of companies.

To avoid rejection, the required documents of the administrative file must be made in originals or in certified true copies issued by the competent issuing service or Administrative Authority, pursuant to the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender.

In the lack/non-compliance of a document in the administrative file during the opening of bids, and after a period of 48 hours granted by the Commission, the bid shall be rejected.



15. Evaluation Criteria

15.1 Eliminary Criteria

These include:

- failure to produce, within forty-eight (48) hours after the opening of bids, a document of the administrative file that was found to be missing or non-compliant during the opening of bids (except for the bid bond);
- false declarations, fraudulent practices or forged documents;
- non-respect of 70% the essential criteria;
- lack of sworn statement certifying that no building site has been abandoned during the last three years;
- lack of a site visit report signed by the tenderer under oath, including colour photos;
- lack of a qualified unit price in the financial statement of the bid;
- lack of a Category D attestation copy, of the decision-making public the classification in Category D, or the deposit receipt for the Category D application file dated not more than three (03) months;
- lack of a Works Manager or Technical Director, Civil Works Engineer, registered with the National Order of Civil Engineers (Certificate of registration with the National Order of Civil Engineers, with a current registration number, certificate of presentation of the original diploma; CV dated and signed; a sworn certificate of availability dated and signed by the candidate; at least five (05) years' experience in the building sector;
- financing capacity of CFAP seven million (7 000 000);
- lack of an element of the financial bid (the Tender Form, the Unit Price Schedule (BPU), or the Quantitative and Estimated Bill (DQE);
- lack of a dated and signed Integrity Charter;
- lack of a dated and signed Declaration of Commitment to comply with Environmental and Social Clauses.
- non-respect of bid file format;
- non conformity of the submission mode;
- lack of a backup copy in case the COLEPS platform is dysfunctional.

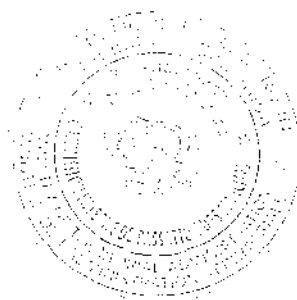
15.2 Essential Criteria

The essential criteria relating to the qualification of bidders include:

- presentation of offer;
- the bidder's references;
- staff qualification and experience;
- logistics
- methodology
- delivery date;
- proof of acceptance of the contract terms (Special Administrative Clauses and Special Technical Clauses initialled on each page, signed and dated on the last page).

16. Award of Contract

The Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid fulfils the required technical and financial criteria and is deemed to be the lowest.



17. Maximum number of lots

Not applicable

18. Validity of Bids

Bidder shall remain bound by their bids for a period ninety (90) days, with effect from the date of submission of these offers.

19. Additional Information

Further information shall be obtained during working hours at the Ministry of Territorial Administration, Public Contracts Service, 2nd floor, Room 214, Tel: 222.22.66.01 or on-line on the COLEPS platform at: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

20. Fight against Corruption and Malpractices

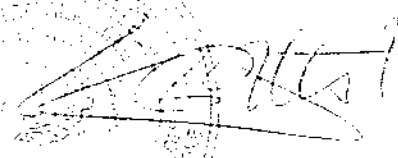
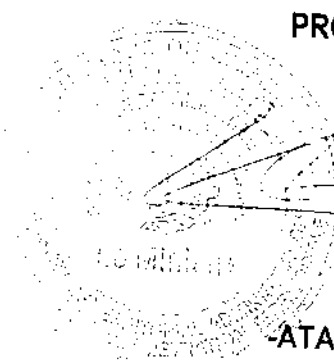
To report corruption and malpractices, please contact CONAC on 1517 and call or send an SMS to the Public Contracts Authority (MINMAP) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48 or Project Owner on 222.22.66.01.-

Yaounde

CC:

- MINMAP;
- ARMP;
- President ITB-MINAT;
- Noticeboard

**MINISTER OF TERRITORIAL ADMINISTRATION
PROJECT OWNER**



-ATANGA NJI PAUL-